N° 102. SAMEDI. 22 DÉCEMBRE 1838.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

ALLEMAGNE. — *Francfort*, 16 *décembre*.

On écrit de Vienne, le 11 décembre :

Deux courriers sont arrivés dernièrement presque ensemble après minuit chez le prince de Metternich, qui les a réexpédiés au bout de trois quarts d'heure. On croit que les dépêches du même contenu, étaient d'une haute importance. Il paraît, d'après ce qu'on a appris depuis, qu'un événement décisif dans les relations entre l'Angleterre et la Russie était l'objet de ces communications.

Les affaires belges aussi occupent beaucoup notre gouvernement; elles ont motivé plusieurs conférences et l'envoi de courriers. Au lieu d'une marche des troupes françaises vers les frontières de la Belgique, des personnes bien informées croient plutôt à l'occupation de la partie du territoire belge appartenant à la confédération germanique, par des troupes allemandes, dont le prince Emile de Hesse doit obtenir le commandement.

FRANCE. — *Paris*, 16 *décembre*.

De tristes nouvelles ont été données hier par le *Nouvelliste*, journal du soir, sur Mme la duchesse de Wurtemberg, dont il annonce la mort; mais aucun journal ne confirme ce matin ce bruit d'une manière positive.

Si cette triste nouvelle est vraie, tout le monde partagera la douleur de la famille royale en apprenant la mort de la princesse Marie, cette jeune artiste à qui la sculpture doit la jolie statue de Jeanne d'Arc et la peinture d'un tableau qui est déposé à l'église de St-Roch. On rapporte que sa maladie date de l'incendie du palais de Gotha. Cet événement aurait produit une telle commotion sur la princesse, dont la grossesse était déjà fort avancée, qu'il aurait déterminé de graves accidens.

— On lit dans l'*Armoricain* de Brest, du 11 décembre :

Une lettre écrite à bord de la *Créole*, que commande le prince de Joinville, et arrivée à Brest, en quarante-et-un jours, fait connaître que l'escadre du Mexique se trouvait réunie à la Havane le 20 octobre dernier, y compris les bâtimens commandés par M. Bazoche, qui étaient venus s'y ravitailler. M. Baudin était parti seul afin de prendre sur les lieux ses dernières dispositions, et tous les navires avaient l'ordre de se joindre pour le 1er novembre.

Du 17. — S. M. en uniforme de la garde nationale, accompagnée de L. A. R. les ducs d'Orléans et d'Aumale, suivie de ses aides de-camp, entre dans la salle des séances. A son entrée, l'assemblée a fait éclater les sentimens qui l'animent par des cris de *vive le roi!* qui se sont prolongés jusqu'à ce que S. M. eut pris place avec les princes ses fils sur l'estrade où le trône est élevé.

DISCOURS DU ROI.

« Messieurs les pairs, messieurs les députés, depuis votre dernière session, la prospérité de la France n'a fait que s'accroître; le repos dont elle jouit n'a fait que s'affermir.

» Il m'est doux, en me retrouvant au milieu de vous, de n'avoir à réclamer votre concours que pour améliorer encore un état-général déjà si favorable.

» Mes rapports avec les puissances étrangères sont toujours aussi satisfaisans; la France occupe le rang qui lui appartient dans l'estime de ses alliés et dans celle du monde entier.

» Les conférences ont été reprises à Londres sur les affaires de la Belgique et de la Hollande. Je ne doute pas qu'elles n'aient une issue prochaine et pacifique, en donnant à l'indépendance de la Belgique et au repos de l'Europe une nouvelle garantie.

» En Italie, les troupes autrichiennes sont sorties des états romains. Conformément à la convention faite avec le saint-siège, nos troupes ont évacué Ancône. L'occupation militaire a cessé dans des états dont l'indépendance intéresse la France à un haut dégré.

» L'Espagne est toujours en proie aux mêmes déchiremens, aux mêmes malheurs. Nous continuons d'exécuter avec nos alliés toutes les clauses du traité de la quadruple alliances. Le gouvernement de la reine régente n'a cessé de recevoir de nous, non-seulement les secours auxquels le traité nous obligent, mais encore tout l'appui que l'intérêt de la France nous permettait de lui donner.

» J'espère que nos différends avec le Mexique et la république argentine touchent à leur terme. De nouvelles forces navales, parties récemment de nos ports, sont en ce moment devant la Vera-Cruz et vont obtenir du gouvernement mexicain la justice et la protection que notre commerce réclame depuis si long-tems.

» En Afrique, messieurs, la persevérance de nos sacrifices trouve sa récompense. Le tableau qui sera mis sous vos yeux vous prouvera que votre confiance dans les vues de mon gouvernement n'a pas été trompée. La paix n'a pas été interrompue cette année, notre position s'affermit et s'améliore tous les jours. Dans les provinces de Constantine et d'Alger, des opérations dirigées avec habileté et prudence ont donné à nos établissemens les extensions de territoire dont leur sécurité ou leur prospérité ne pouvait se passer.

» Partout les indigènes respectent l'autorité de la France, et obéissent sans hésitation à une administration régulière et équitable. La création de l'évêché d'Alger est un nouveau gage de la stabilité de notre possession.

» L'état de nos finances est de plus en plus prospère. L'accroissement progressif et constant du revenu public atteste l'heureux développement de la richesse nationale et le bien-être dont jouissent toutes les classes de la population. Quelques intérêts, il est vrai, sont en souffrance, et réclament toute l'attention de mon gouvernement : il vous sera présenté, dès le début de vos travaux, des dispositions relatives à la situation de nos colonies, et aux besoins de notre navigation.

» Vous aurez aussi à vous occuper de divers projets de loi ayant pour but de satisfaire au vœu de la charte, de perfectionner la législation générale, et d'introduire des améliorations dans diverses branches de l'administration publique.

» Messieurs, mon cœur est encore ému des témoignages que j'ai reçus de la France entière, lors d'un événement qui a comblé tous mes vœux. La naissance du comte de Paris était la plus grande consolation que le ciel pût m'accorder.

» Mon petit-fils sera élevé, comme l'a été son père, dans le respect de nos institutions, et dans ce dévouement à la France dont ma famille tout entière ne cessera de lui donner l'exemple. J'ai désiré qu'une circonstance solennelle vous réunît autour de son berceau, et que la religion benît, au milieu de vous, cet enfant qui appartient tout entier à la patrie.

» Messieurs, l'état florissant de notre pays dont je me suis félicité avec vous, est dû au concours si constant que les chambres m'ont prêté depuis huit ans, et au parfait accord des grands pouvoirs de l'état. N'oublions pas que là est notre force. Puisse cet accord devenir tous les jours plus complet et plus inalterable; puisse le jeu de nos institutions, libre et régulier tout à la fois prouver au monde que la monarchie constitutionnelle peut réunir aux bienfaits de la liberté la stabilité qui fait la force des états. »

Des acclamations ont suivi ce discours.

Ensuite le roi s'est levé, a salué l'assemblée et s'est retiré au milieu des plus vives acclamations.

L. M. sont rentrées aux Tuileries. Sur le passage du roi les acclamations les plus vives se sont fait entendre.

— Nous approuvons sans réserve la manière franche et nette dont le ministère a posé, dans le discours de la couronne, les principales questions qui doivent faire l'objet des prochaines délibérations des chambres. A moins de demander que les débats parlementaires commencent en présence de la royauté, nous ne voyons pas trop comment le cabinet aurait pu exposer plus clairement et avec une sincérité plus honorable, les principes qui ont présidé à sa politique : au-dedans le maintien de la tranquillité publique, la défense des institutions libérales que la révolution de juillet a fondées, le dévouement à tous les intérêts sérieux et respectables; au-dehors, le système de paix consacré par l'assentiment de quatre ministères successifs et de trois législatures, le respect des anciens traités, le maintien des nouveaux dans tout ce qu'ils ont de compatible avec l'honneur de la France, l'assistance aux gouvernemens voisins et amis dans la mesure et aux conditions que son intérêt nous prescrit. Telle a été depuis deux ans la